

Soutien

La fondation PRO-XY s'installe dans l'Ouest lausannois.

page 8

crissier contact



Retrouvez votre journal sur www.crissier.ch

Journal d'information de la commune de Crissier

n°91

Vendredi 19 décembre 2014
Rédaction: Greffe Municipal
greffe@crissier.ch

Billet municipal

Crissier passe le cap des 8000 habitants

Il y a 24 ans, Crissier dépassait les 5000 habitants (5224 hab.). Puis il y a 14 ans nous dépassons les 6000 habitants (6137 hab.). Il y a quatre ans nous arrivions à 7087 habitants. À fin de septembre 2014, la jeune Kim Blanc est la 8000^e habitante de notre commune. Ca se fête, mais ça se pense aussi! En effet, nous sommes de plus en plus nombreux à résider dans notre commune. La croissance est limitée et planifiée, car une chose est sûre, nous ne souhaitons pas sacrifier la tranquillité de la commune à une expansion effrénée.

Les gens nous disent souvent: cette commune, c'est génial, au niveau des commerces on a tout et quasiment toutes les spécialités médicales sont représentées. En plus, on est proches de la capitale, de la nature et des forêts. Si ces presque 3000 Crissirois supplémentaires ont mis presque un quart de siècle à arriver, les 1000 suivants devraient être installés d'ici à quelques années!

Ce développement est largement maîtrisé! En effet, le développement d'une commune ne se décide pas en deux jours. Il faut prendre le temps de se doter de plans de zones et quartiers très solides. Le projet au niveau d'un ancien terrain industriel, combinant commerces, habitations et services publics, dans une construction moderne entourée de verdure sera proposé. À l'horizon 2019-2020, le nombre d'habitants va dépasser les 9000 et continuera à croître, mais progressivement et dans des quartiers de qualité.

Je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter, au nom de la municipalité, de belles fêtes de fin d'année et vous adresser mes vœux les meilleurs.

Pierre Mühlethaler - Municipal.

Léman 2030 et la gare de Renens vont dynamiser le sud de Crissier

Dans le sillage du vaste projet Léman 2030 des CFF, la requalification de la gare de Renens aura des retombées importantes pour le sud de la commune.

Nous assisterons à une répétition de l'histoire puisque, au début du 20^e siècle déjà, la gare avait donné naissance au quartier industriel du sud de la commune. Dès 2011, la Municipalité a anticipé le développement prévisible de Crissier Sud en élaborant, avec l'appui du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), une

nouvelle vision de ce secteur à l'horizon 2025-2030.

L'image de synthèse ci-dessous illustre la transformation prévue du secteur de la gare de Renens. On y voit à l'arrière-plan, la silhouette de l'imposant bâtiment projeté par les CFF. Au centre, on voit les rails du tram avec le

nouveau quai partagé par le train et le tram. Sur la droite, une rampe donne accès à la future passerelle (Rayon vert). Tout devant, la nouvelle place nord constituera un nouvel espace public de qualité entre Renens et Crissier Sud.

► (suite en page 2)



Un sud modernisé, au cœur de l'agglomération



Lifting à la rue du Jura

Le premier acte du développement de Crissier-Sud se jouera à la rue du Jura qui sera rénovée et embellie. À l'emplacement du Lumen et de la permanence Nord-Sud, des bâtiments modernes donneront un nouveau visage à cet endroit, à l'image du quartier en construction au bas de la rue des Alpes. La rue sera bien arborisée et recouverte d'un tapis phono absorbant. Tout le quartier y gagnera en qualité et en convivialité

L'impact du futur tram

Le deuxième acte verra la prolongation du tram de Renens vers Bussigny. Dès que le tracé définitif aura été retenu, le secteur situé entre la rue du Jura et le Pont-Bleu (photo ci-dessous) pourra être développé. Une première étude intercommunale a déjà été réalisée (Masterplan

du secteur Pont-Bleu-Terminus) en 2010. Cet endroit, encore fortement marqué par son ancienne vocation industrielle, pourra alors évoluer pour devenir un quartier agréable et convivial. La protection contre le bruit sera au centre des préoccupations.

industrielle donnant sur le Boulevard de l'Arc-en-Ciel et bénéficiant aussi d'un fort potentiel. Un bâtiment multifonctionnel important peut y être érigé, avec une majorité des surfaces dédiées aux activités et aux commerces. Pour l'instant aucun projet n'a été soumis à la Municipalité sur ce site. L'arrivée du futur tram sera probablement le déclic qui déclenchera le ou les projets de valorisation de la parcelle.

La boucle du Pont Bleu

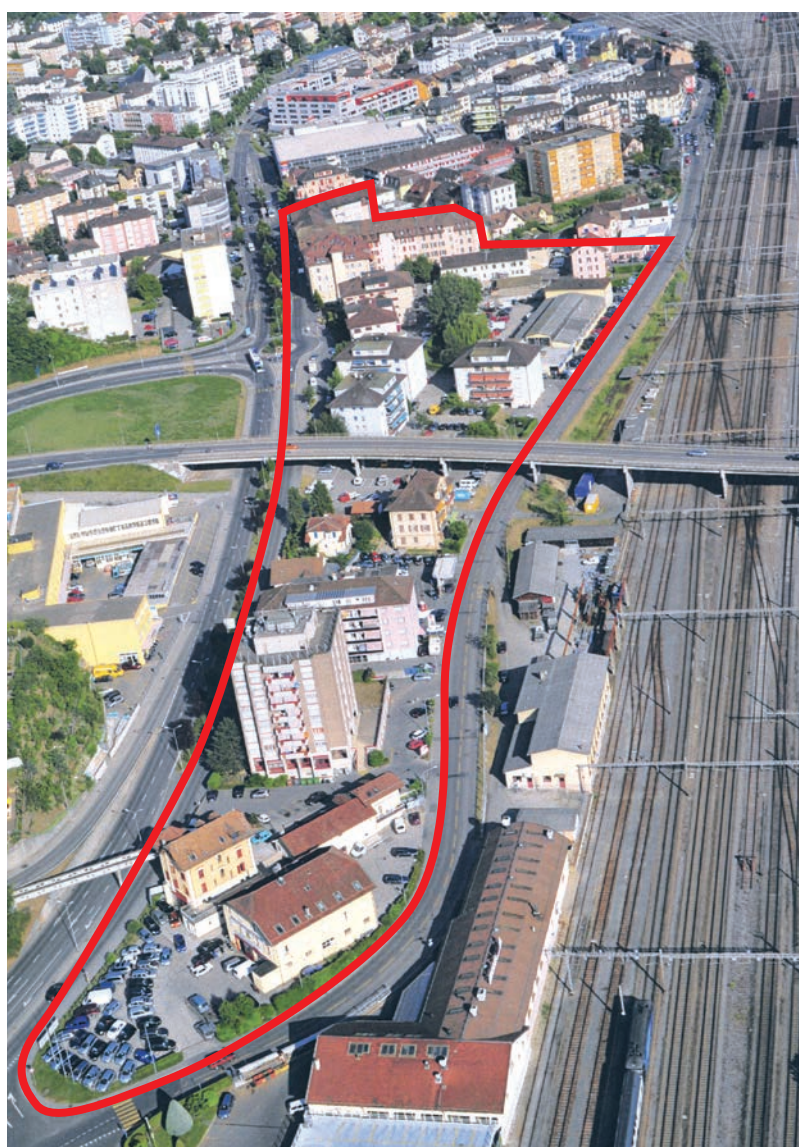
Le terrain enserré dans la boucle du Pont-Bleu, propriété de la commune de Crissier, a été identifié comme l'un des endroits pouvant recevoir un «bâtiment emblématique» à fort potentiel. Une réalisation à cet endroit pourrait constituer le 3^e acte d'un développement qualitatif et durable dans cette portion de territoire, très proche d'un important nœud de transports publics et de mobilité douce.

Un bel avenir

C'est certain, tous les éléments sont réunis pour que le sud de Crissier gagne en importance et en attractivité à l'horizon 2020, voire avant. C'est un avenir prometteur qui s'ouvre pour ce secteur de la commune dans le sillage du projet Léman 2030 des CFF. Cette nouvelle dynamique déclenchera probablement aussi la reconversion du Boulevard de l'Arc-en-Ciel, planifiée depuis longtemps, mais qui n'a pas encore commencé.

Ancien site industriel Filtrona

Un 4^e acte de ce processus de développement qualitatif pourrait se dérouler sur cette ancienne parcelle



Vue aérienne du secteur Pont Bleu - Terminus, 2011.

© Joël Christin

Les investissements en gros

3 milliards	CFF Projet «Léman 2030»: Réseau express vaudois
300 millions	CFF Projet Gare de Renens: 4 ^e voie Lausanne-Renens, nouveaux bâtiments
30 millions	Projet intercommunal des communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens: places sud et nord, passerelle
3 millions	Crissier: Participation au projet des 4 communes
170 millions	Travaux autoroutiers planifiés (adjonction de 2 voies de circulation) dans le secteur du goulet d'étranglement de Crissier

Fêtes de fin d'année



La Municipalité vous informe qu'en raison des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'Administration communale seront fermés du

**mercredi 24 décembre 2014 à 11h30
au lundi 5 janvier 2015 à 8h.**

En cas d'urgence, veuillez vous adresser à la Police de l'Ouest lausannois au 021 622 80 00.



Nouvelle préposée et quelques rappels

Présentation de notre nouvelle préposée à l'office de la population.

Suite au départ à la retraite de M. Ph. Thibaud c'est M^{me} M.-F. Guex qui a repris la direction de l'office de la population. M^{me} Guex, après un CFC d'employée de commerce, a suivi plusieurs cours de comptabilité, de langues et de management. Une expérience de plus de 16 ans en tant que préposée au contrôle des habitants et bureau des étrangers au sein de la Commune de Crans-près-Céligny témoigne d'un solide bagage professionnel. De nature consciencieuse et souriante à la fois, son adaptation à son nouveau cadre se déroule parfaitement. Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} M.-F. Guex au sein de notre commune et à l'office de la population en particulier.

Annonce des chiens

Nous vous rappelons que, selon l'arrêté du Conseil d'État du 20 décembre 1978, tous les possesseurs et détenteurs de chiens sont tenus de déclarer, à l'office de la population, leur animal dans un délai de 15 jours dès son acquisition. Le carnet de vaccination du chien, ainsi que son numéro de puce, doivent être présentés à l'administration communale de Crissier lors de son inscription. Une annonce doit également être faite en cas de donation ou de décès du chien.

Pro memoria

Le service de la population a notamment pour mission d'enregistrer les arrivées, les départs ainsi

que les changements d'adresse des habitants. Il fournit également aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

Ci-dessous, un petit aperçu de quelques prestations:

- Annonce d'arrivée à Crissier (Suisses, étrangers permis C, permis A-B-F-L, requérants d'asile)
- Annonce de départ de Crissier (Suisses, étrangers permis C, permis A-B-F-L, requérants d'asile)
- Changement d'adresse à l'intérieur de la commune
- Renouvellement d'un permis de séjour A, B, F ou L / d'établissement C
- Obtention d'une attestation de domicile (déclaration de résidence)
- Réception des annonces des changements de locataires, par les gérances et propriétaires d'immeubles
- Procédures pour l'obtention et le renouvellement d'un permis frontalier (G)

Le délai de réception est de 15 jours ouvrables.

Si vous désirez un passeport, vous devez vous rendre obligatoirement au centre de biométrie à Lausanne car, depuis le 1^{er} mars 2010, ces documents sont obligatoirement biométriques. Vous pouvez également commander le combiné carte d'identité / passeport; le prix est ainsi plus avantageux.

De plus, nous vous informons qu'en dernier recours, au cas où votre pièce d'identité serait échue, vous pouvez établir un passeport provisoire valable pour la durée d'un voyage aller-retour.

Il faut se rendre soit au centre de biométrie (Fr. 100.-) ou alors directement à l'aéroport (Fr. 150.-) et celui-ci est produit en 1 heure environ. Par contre, le passeport ne sera pas biométrique et ne permettra pas de se rendre dans un pays exigeant ce type de passeport (par exemple les USA).

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les sites Internet suivants:

<http://www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/documents-didentite/>

<https://www.gva.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-332/usetemplate-GVA>

*P. Mühlethaler, Municipal de la Sécurité publique
M.-F. Guex, Préposée au Contrôle des habitants*



De gauche à droite: Carole Martignier, Rosa Pirana et Marie-Françoise Guex, nouvelle préposée à l'office de la population.

Déchèterie mobile – Changements 2015

Pour 2015, la déchèterie mobile de la rue d'Yverdon se déplace à la route Sous-Riette.

Nous vous donnons rendez-vous le 21 mars 2015 sur ce nouveau site.





Résumé des décisions adoptées dernièrement

Naturalisation ordinaire

Accorder la bourgeoisie de Crissier, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de l'obtention de l'autorisation fédérale de naturalisation à:

- M. Rudi Tooma
- M. et M^{me} Juan Varela
- M. José Pereira Rey
- M. Eric Delaplace,
- M. André Marques.

Naturalisation cantonale facilitée

Accorder la bourgeoisie de Crissier selon la procédure cantonale facilitée s'appliquant aux candidats nés en Suisse. à:

- M^{lle} Casella Nadia
- M. Oliveira Gomes Filipe José
- M. Oliveira Gomes Jorge
- M. Fanda Ulysse, selon procédure cantonale facilitée s'appliquant aux jeunes étrangers de la 2^e génération.

Préavis n° 66 2011/2016 – SIFlorençy – Bellevue SA – Liquidation de la société immobilière et reprise des biens par la commune

Approuver le préavis.

Société coopérative Migros Vaud – Horaires de fin d'année 2014

Accorder l'ouverture du centre commercial le samedi 20 décembre 2014 jusqu'à 20h et le mardi 23 décembre 2014 jusqu'à 21h.

Blues en scène – 6^e édition du Festival Blues Rules – 29 et 30 mai 2015

Accorder la subvention de Fr. 10'000.– prévue au budget 2015 et la mise à disposition du matériel de voirie et des jardins du château de Crissier.

Société de développement Trait d'Union (SDC) – Reprise de la comptabilité par la bourse communale

Sur proposition de M. P. Mühlethaler,

municipal, charger le service de la Bourse communale de tenir la comptabilité dès le 1^{er} janvier 2015 de la Société de développement Trait d'Union (SDC).

Service infrastructures et travaux – Secteur voirie – Achat de couvercles de regards

Adjuger à l'entreprise Bühlmann pour un montant de Fr. 14'875.79 TTC.

Préavis n° 63/2011–2016 – Bâtiment Delisle – Yverdon 4 – Aménagement du Rez-de-chaussée zone restaurant

Approuver le préavis avec ajout de la mention "les frais de fonctionnement 2015 feront l'objet d'une demande de crédit complémentaire".

Règlement du personnel – Feuille de route – Mise en vigueur 2015

Valider la feuille de route.

Congé – Pont des fêtes 2015 – 2016

Fixer le congé des fêtes de fin d'année 2015, du jeudi 24 décembre 2015 à 11h30 au lundi 4 janvier 2016 à 8h00, date de reprise du travail et compenser le congé par un remplacement de 4 jours, à savoir 8 minutes par jour pour le personnel soumis à l'horaire variable. Confirmer l'ouverture selon l'horaire habituel, des bureaux de l'Administration le lundi suivant le week-end de l'Abbaye de Crissier, soit le 29 juin 2015.

Schéma directeur Ouest Lausannois (SDOL) – Budget 2015

Valider le budget de fonctionnement 2015 du SDOL tel que proposé.

Service infrastructures et travaux – Secteur voirie

- Accepter le remplacement de la génératrice et adjuger cet achat à Diserens Electromécanique SA,

pour un montant de Fr. 995.– TTC.

- Adjuger la fourniture des cadres de rangement des tables de cantine à l'entreprise MAPO SA à Ecublens, pour un montant de Fr. 7'360.– TTC.

- Adjuger la fourniture et la pose du pont de chargement du nouveau véhicule de nettoyage à l'entreprise MASSON SA à Cheseaux, pour un montant de Fr. 31'334.05 TTC.

Police de l'Ouest lausannois (POL) – Remplacement de la signalisation verticale 2014

Accepter la proposition de M. P. Mühlethaler d'accorder un montant de Fr. 16'687.35 TTC et charger la POL de la suite de la procédure.

Service infrastructures et travaux – secteur voirie – Commande de blocs

Adjuger un montant de Fr. 7'990.25 à l'entreprise CREABETON pour la commande des blocs en béton pour le stockage des déchets verts de la voirie à la décharge de "Chantemerle".

Bâtiment administration communal

- Adjuger l'achat du mobilier de la nouvelle salle de conférence à l'entreprise Fino Diffusion à Lausanne pour un montant de Fr. 16'602.85 TTC.
- Adjuger l'achat du mobilier de la nouvelle cafétéria à l'entreprise Horgenglarus à Glarus pour un montant de Fr. 16'242.75 TTC.

Salle de spectacles

- Adjuger le remplacement des portes anti-panique à l'entreprise J. Nunes à Crissier, pour un montant de Fr. 14'095.60 TTC.
- Adjuger le remplacement du plafond du hall à l'entreprise Duvoisin SA à Romanel/Lausanne, pour un montant de Fr. 15'610.30 TTC.

Société de Développement de Crissier – Trait d'union – Budget 2015

Valider la proposition d'utilisation prévue du produit des taxes de séjour pour 2015 établie par la SDC – Trait d'union.

Temple de Crissier – Réfection du mur arrière

Adjuger les travaux à l'entreprise Blondel et Jaques SA à Crissier, pour un montant de Fr. 15'114.60 TTC.

Collège de Marcolet

- Adjuger le remplacement du sable de fosse de saut et marquage des lignes de saut du terrain de sport extérieur à l'entreprise Real Sport Group à Rossens, pour un montant de Fr. 16'834.80 TTC.
- Adjuger la rénovation du plafond du parking à l'entreprise Duvoisin SA à Romanel/Lausanne, pour un montant de Fr. 19'064.30 TTC.

POL – Horaires de fermeture des établissements durant les fêtes de fin d'année 2014–2015

Prendre acte et ratifier les propositions d'horaire de fermeture des établissements publics durant les fêtes de fin d'année émises par la police du commerce de l'Ouest lausannois, à savoir: mercredi 31 décembre au vendredi 2 janvier 2015 et du samedi 10 janvier au dimanche 11 janvier 2015, fermeture à 4h. Les autres dates restent sous le régime de fermeture normale.

Service infrastructures et travaux – Secteur voirie

- Valider le bon à tirer du fascicule communal "Recyclo 2015".
- Accepter le remplacement des vitabris endommagés et adjuger l'achat de 4 vitabris avec "kit vent" et bâches latérales à l'entreprise Vitabri Swiss Sàrl pour un montant de Fr. 12'397.30 TTC.

Service infrastructures et travaux – Réfection de bitume

Adjuger les travaux à l'entreprise Divico Kutter SA, selon son offre, pour un montant de Fr. 10'692.–TTC.

Les décisions du mois peuvent être consultées sur le site www.crissier.ch ou en demandant une copie papier au greffe municipal.

crissier contact 91 ● Vendredi 19 décembre 2014

4



Téléseau – Fermeture exceptionnelle Noël / Nouvel-An

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.
En raison de cette période spéciale,

**notre Espace-Clients sera fermé
du mercredi 24 décembre à 16h au lundi 5 janvier à 9h**

Espace-Clients, rue Neuve 3-5 à Renens
www.tvtservices.ch | 021 631 51 20 | [facebook.com/tvtservices](https://www.facebook.com/tvtservices)

Un projet reporté

La construction du passage sous voies entre Crissier et Écublens, en prolongement de la rue de la Vernie, est remise à plus tard. Les études en vue d'établir le crédit d'ouvrage sont suspendues. Ainsi en ont décidé les municipalités des deux localités.

Une décision devenue progressivement inévitable

C'est avec regret que les municipalités ont pris la décision de geler ce projet important du réseau de mobilité douce de l'Ouest lausannois. Les difficultés et les incertitudes se sont accumulées au cours de ces derniers mois pour diverses raisons. Voici les principales:

- Le coût de l'ouvrage estimé à environ 6 millions en 2005 a passé à quelque 13 millions en novembre 2014. À la sous-estimation de l'ouvrage au départ, sont venues s'ajouter plusieurs contraintes, notamment de la part des CFF, qui expliquent ce doublement du coût.
- En 2007, lors de la présentation du premier plan d'agglomération Lausanne-Morges, on espérait une subvention fédérale de 40%, plus une subvention cantonale à définir. Ces subventions, estimées sur la base du coût initial, n'ont pas été augmentées, ce qui accroît doublement le coût à supporter par les communes.
- La planification de la réalisation s'est compliquée suite aux contraintes résultant du projet Léman 2030 des CFF. Au moment de prendre leur décision, les municipalités, suite au

retard pris sur le chantier de la gare de Renens, ne pouvaient pas établir une planification fiable du projet.

- Le nouveau tracé prévu côté Écublens nécessite un défrichage qu'il est obligatoire de compenser par un reboisement. Deux propositions ont été faites, mais aucune décision n'est intervenue jusqu'à ce jour.

Les cyclistes ne sont pas oubliés

Un autre projet de mobilité douce est en cours, à partir de quartier de Pré-Fontaine à Crissier jusqu'aux Hautes Écoles, le long de l'Avenue du Tir Fédéral. En partenariat avec le canton et Chavannes-près-Renens, les municipalités de Crissier et Écublens s'engageront fortement pour que ce projet se réalise le plus rapidement possible. Il comporte notamment un élargissement du Pont-Bleu ainsi qu'une piste cyclable dès la sortie de la galerie de Marcolet. Nous disposerons ainsi d'une voie cyclable nord-sud dans l'Ouest lausannois. À terme, avec le prolongement de la ligne de tram jusqu'à Bussigny, un ascenseur entre le boulevard de l'Arc-en-Ciel et le Pont Bleu est envisagé, ce qui améliorera encore notre réseau cyclable.



Le projet reporté. En jaune, le tracé prévu.

Manifestations

Décembre 2014

20 Noël des enfants
17h Refuge de Montassé SDC Crissier

24 au 27 Repas du Bonheur
dès 19h Foyer paroissial de l'Église Catholique de Renens Objectif Cœur

Janvier 2015

1^{er} Loto
14h Salle de spectacles de Chisaz Fanfare de Crissier

4 Loto
14h Salle de spectacles de Chisaz Chœur mixte l'Harmonie

11 Loto
14h Salle de spectacles de Chisaz FSG Crissier

13 Jardin des parents
20h à 22h Salle annexe de Chisaz Café des parents / Nathalie Bayet

30 Loto à l'abonnement
20h Salle de spectacles de Chisaz FC Crissier

Février 2015

9 Séance du conseil communal
20h15 Salle de spectacles de Chisaz Municipalité

17 Jardin des parents
20h à 22h Salle annexe de Chisaz Café des parents / Nathalie Bayet

Mars 2015

16 Séance du conseil communal
20h15 Salle de spectacles de Chisaz Municipalité

24 Jardin des parents
20h à 22h Salle annexe de Chisaz Café des parents / Nathalie Bayet

Votre manifestation a lieu à Crissier?

Vous voulez qu'elle figure dans l'agenda? Faites-nous parvenir les données nécessaires (date, thème, horaire, lieu et nom de la société organisatrice), par e-mail greffe@crissier.ch ou par écrit, au Greffe municipal - Crissier Contact «Agenda». Les délais de remise des documents sont indiqués en dernière page.



5

crissier contact 91 ● Vendredi 19 décembre 2014

Calendrier des lotos - saison 2014/2015

À la salle de spectacles de Chisaz

Judi 1 ^{er} janvier	Fanfare de Crissier	14h - 19h
Dimanche 4 janvier	Chœur mixte l'Harmonie	14h - 19h
Dimanche 11 janvier	FSG Crissier	14h - 19h





Nouveau règlement pour le personnel communal

Dans sa séance du 3 novembre dernier, le Conseil communal a adopté le nouveau règlement du personnel communal.

Adapté aux conditions de vie de la société actuelle, ce nouveau règlement (un des objectifs de la législature 2011 – 2016) introduit plusieurs dispositions nouvelles qui modifient les relations de travail entre personnel et municipalité.

Modernisation nécessaire

L'objectif général est de viser l'obtention de prestations de qualité pour la population tout en offrant au personnel de bonnes conditions de travail, permettant de concilier le mieux possible les contraintes de la vie familiale et celles de la vie pro-

fessionnelle. Datant de 1990, l'ancien «statut» du personnel datant de 1990 est remplacé par un «règlement» adapté aux besoins et exigences actuelles en matière de gestion des ressources humaines dans les administrations communales.

Performances prises en compte

Les nouvelles dispositions sont conformes aux règles légales actuelles en général et à celles de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP) en particulier. Les attentes d'une société en évolution permanente sont prises en compte. Un processus de

définition et d'évaluation des tâches à accomplir est introduit de manière à mieux définir les responsabilités et permettre une évolution salariale tenant compte des performances. L'évaluation de ces dernières se fera essentiellement sur la base de la qualité des prestations fournies par le personnel.

Motivation et dynamisme

Les propositions municipales ont été longuement discutées par les conseillères et conseillers communaux. Si les employés gagnent une cinquième semaine de vacances

payées (comme dans d'autres communes du canton), les progressions salariales ne seront plus automatiques et tiendront compte de la qualité du travail fourni ainsi que de la motivation à atteindre les objectifs d'évolution fixés d'un commun accord.

La mise en œuvre de la nouvelle procédure d'évaluation ne se fera pas sans effort supplémentaire, aussi bien pour la Municipalité que pour les chefs de service. La volonté de tendre vers l'excellence des prestations est à ce prix.

*Les autorités
et le personnel communal
vous souhaitent
d'excellentes Fêtes
ainsi qu'une bonne
et heureuse année*

2015



crissier contact 91 ● Vendredi 19 décembre 2014

6



Horaires des Fêtes

La bibliothèque sera fermée
du jeudi 18 décembre 2014 à 17h
au mardi 6 janvier 2015 à 15h

Nous vous souhaitons un heureux Noël
et une belle année 2015.



Les cartes journalières CFF coûteront 1 franc de plus en 2015

La Ville de Renens met à la disposition des habitants de Renens et Crissier seize cartes journalières CFF datées. Ces titres de transport sont valables sur toutes ses lignes, sur celles de nombreuses compagnies privées, sur les réseaux urbains et postaux ainsi que sur presque tous les lacs.

Les Municipalités de Renens et Crissier ont jugé qu'elles ne pouvaient plus absorber la dernière augmentation et ont décidé de la reporter partiellement sur le prix de vente des cartes. Ainsi, les cartes valables dès le 1^{er} janvier 2015 seront vendues au prix de Fr. 42.-/unité.

Quatre abonnements de la CGN peuvent également être loués au prix inchangé de Fr. 15.- par jour,

pour naviguer en libre parcours sur le lac Léman.

La disponibilité des cartes journalières est consultable à tout moment sur www.renens.ch (pas de réservation possible). Achat des billets et retrait des abonnements directement auprès du Greffe municipal, rue de Lausanne 33 à Renens - Tél. 021 632 71 22 du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30, et le jeudi jusqu'à 18h30.



Kim Blanc et sa famille accompagnées de M^{me} Marie-Françoise Guex, Préposée à l'Office de la Population (à g.) et de M. Pierre Mühlethaler, Municipal de la Sécurité publique (à d.).

La 8000^e habitante

La commune de Crissier a fêté sa 8000^e habitante lors d'une petite cérémonie amicale. En effet, en octobre 2014, le bureau du contrôle des habitants a enregistré l'arrivée de la 8000^e crissiroise.

Afin de marquer cet événement, la Municipalité a reçu le 8 décembre M^{lle} Kim Blanc. Elle était accompagnée de sa sœur Kylie, la 7999^e habitante, et de ses parents au carnotzet communal.

Cela a été l'occasion de leur souhaiter la bienvenue et de belles années dans notre commune! La

Municipalité a remis un bon cadeau à Kim, l'heureuse nouvelle habitante inscrite au registre de la population, ainsi qu'une attention pour chaque membre de la famille et a partagé le verre de l'amitié en toute convivialité.

*P. Mühlethaler,
Municipal Sécurité publique*

TELETHON 2014

Nous remercions infiniment la population de Crissier et les généreux sponsors qui nous ont permis de récolter la somme de **CHF 827.30** lors de la vente de pizzas et produits de boulangerie durant les 2 traditionnels marchés à la ferme.

Famille Bosson, organisatrice

Également un grand merci pour leur soutien à:

Léman Centre Crissier, Boulangerie Perez Renens, Michel Blondel et Voirie de Crissier



Recherche un(e) bénévole

EMS Crissier recherche une personne bénévole pour effectuer des transports avec le véhicule de l'établissement une fois par semaine dès janvier 2015.
Contact: 021 637 73 73

7

crissier contact 91 ● Vendredi 19 décembre 2014

Association Fleurs d'Automne



Chers(es) Aînés(es), nous vous souhaitons à toutes et tous un bon Noël et une heureuse année 2015. Notre première réunion aura lieu:

mardi 6 janvier dès 14h
au centre œcuménique de Pré-Fontaine
Au programme: jeux divers

Invitation à toutes et à tous, sans engagement. A bientôt.



PRO-XY s'installe dans l'Ouest lausannois

La fondation Pro-XY dont l'activité est d'assurer la relève des proches-aidants qui s'occupent, à domicile, d'une personne immobilisée, dépendante, ou ne pouvant rester seule, vient de créer une nouvelle antenne dans l'Ouest lausannois. Ouverte depuis janvier, l'antenne de notre région recherche des situations et des équipiers.

N'attendez pas d'être épuisés!

Un proche aidant est une personne qui consacre de son temps au quotidien auprès d'un proche atteint dans sa santé, son autonomie. Il assure à titre non professionnel et de façon régulière une présence et un soutien pour l'aider dans ses difficultés et assurer sa sécurité. Il peut s'agir d'un membre de la famille, d'un voisin ou d'un ami.

Un proche aidant consacre en moyenne **50 heures par semaine** à la personne aidée, jusqu'à 100 heures pour les proches des personnes âgées. C'est ce que révèle une étude du SASH (service des assurances sociales et de l'hébergement),

Annoncez-vous

Actuellement une coordinatrice et 3 intervenants sont actifs dans la région. Pro-XY recherche des équipiers et équipières aptes à intervenir à domicile, encadrés par des professionnels de la santé, pour relayer, quelques heures par semaine, les personnes aidantes (familles, amis, voisins) afin de soulager leur quotidien. Quels

que soient votre âge et votre profession, annoncez-vous.

Une aide humaine et efficace

Passez le relais! Par une présence de relève professionnelle à domicile, Pro-XY procure sécurité et soulagement en remplaçant le proche quelques heures par semaine.

Les proches ayant la charge de l'aide ont besoin de «souffler». Toujours selon l'étude, il s'avère que

- 66% des aidants ont besoin d'être déchargés
- 74% ont besoin de répit
- 75% demandent une reconnaissance financière

Vous reconnaissez-vous?

Prenez contact et parlez librement de votre situation. Par téléphone: antenne de l'Ouest lausannois au 079 108 31 40 Par e-mail: pro-xy@pro-xy.ch Site web: www.pro-xy.ch

Le coût?

20 francs de l'heure de jour et 30 francs de l'heure pour les présences de nuit et les veilles.



Repas du Bonheur



L'Association Objectif Cœur organise depuis 1993 les Repas du Bonheur à Lausanne et depuis 2006 à Renens. Elle y offre des repas gratuits, des animations et un moment de bonheur durant les fêtes de fin d'année.

Personnes en difficulté financière, de la rue, seules, émigrées ou familles désirant partager une soirée chaleureuse, toutes les personnes sont les bienvenues. Notre association est laïque, donc sans aucune appartenance religieuse.

En 2013, 2215 repas ont été servis à Lausanne et Renens. Un comité de 11 personnes œuvre toute l'année bénévolement pour préparer cette manifestation et durant la semaine l'association fait appel à 50 bénévoles par soir sur les deux sites.

Le 24 décembre aura lieu le Noël en Chœur organisé par l'Association des Familles du Quart-Monde et des églises catholiques et protestantes de Renens. Le repas qui suivra sera offert par les Repas du Bonheur.

Pour toute info et aussi pour les personnes qui souhaitent être bénévoles: www.objectifcoeur.ch

Les «Repas du Bonheur» à Renens auront lieu du 24 au 27 décembre, dès 19h

Bienvenue à tous!

Foyer paroissial de l'Église Catholique de Renens
Av. de l'Église-Catholique 2B
1020 Renens



crissier contact 91 ● Vendredi 19 décembre 2014

Cultes des Fêtes

Nous vous accueillons au Temple pour

le culte des familles
le 24 décembre à 17h

le culte de Noël
le 25 décembre à 9h45

Une enfant de Crissier récompensée par la Fondation Leenaard

La prestigieuse Fondation Leenaards qui a pour exigence d'honorer des parcours, de stimuler la création et d'aider les talents artistiques avec une exigence particulière de qualité a remis, lors d'une cérémonie particulièrement haute en couleurs, à l'Opera de Lausanne, mardi 25 novembre dernier, une bourse à Virginie REBETEZ, une enfant de Crissier.

Née en 1979, Virginie Rebetez a fait toutes ses classes à Crissier puis plus tard est entrée à l'École de photographie de Vevey dont elle obtient un CFC en 2003. Elle enchaîne avec une formation supérieure en photographie à la Gerrit Rietveld Académie d'Amsterdam, devient diplômée en 2005 et poursuit avec un bachelor en arts visuels en 2008 fondé sur le projet «Flirting with Charon» qu'elle considère comme étant le fondateur de sa démarche.

La mort et son univers. La mort est l'univers de Virginie, surnommée la «Fauceuse d'Images». La mort, une réalité qu'elle s'évertue à réanimer. Mais beaucoup plus que cela il

s'agit plutôt de mémoire, d'identité, de vide. On dit que les personnes meurent une deuxième fois quand on les oublie. Chacune des images de Virginie est une sorte d'hommage aux disparus. Je me suis sentie responsable, dit-elle, de leur constituer une mémoire même si celle-ci est fictionnelle.

Après avoir photographié l'appartement de Dignitas à Zürich dans lequel viennent mourir ceux qui en ont assez, elle part, avec la faveur d'une bourse néerlandaise, aux États-Unis sur les traces de «Jane Doe» nom donné par la police aux cadavres féminins non identifiés. Là, elle se représente sur les lieux où les corps ont été retrouvés. Ce travail nommé «Visiting Jane» sera exposé au Centre d'Art de Neuchâtel. De retour en Suisse, elle réalise «Packing» une série de photos de vêtements portés par des individus au moment de leur mort et non réclamés. Pro Helvetia l'invite, en 2013, à une résidence d'artiste à Johannesburg en Afrique du Sud. Là, elle réalise deux travaux très remarquables: l'un «Tokoloshe» portant sur le monde invisible et la sorcellerie recevra le Prix Focale de la Ville de Nyon, l'autre «Under Cover» sera exposé au Photoforum PasquArt de Bienne. Il sera ensuite sélectionné pour le Festival international de photographie de Hyères, en France et recevra la mention spéciale du jury et la dotation Leica.

Exposée à la Galerie Gerber à Lausanne, à Berlin, à Montpellier,



puis à Art Basel lors des Swiss Design Awards Virginie Rebetez y obtiendra une Bourse fédérale. Puis le Canton de Vaud la choisit pour une résidence de six mois à New York. Elle y poursuit actuellement ses travaux sur les notions de mémoire d'un lieu et de mémorial et s'interrogera sur la signification du besoin de préservation de la mémoire.

La Ferme-Asile à Sion expose actuellement, sous la dénomination de «Rituels» différents travaux dont celui de Virginie Rebetez «Under Cover». Ces images monolithiques de tombes présentées sur un fond abstrait et sombre deviennent des sortes de monuments, du latin monumentum «faire penser, faire se souvenir de».



9

crissier contact 91 ● Vendredi 19 décembre 2014

Horaire des cultes et remerciements

21 décembre 9h45
Culte à Pré-Fontaine C. Reymond

24 décembre 17h
Veillée de Noël C. Reymond

25 décembre 9h45
Culte de Noël et Cène
C. Reymond

28 décembre 9h15
Culte C. Girard

4 janvier 10h45
Culte C. Reymond

11 janvier 9h15
Culte à Pré-Fontaine N. Morvant



Un grand merci

pour la générosité et la fidélité de toutes les personnes qui, tout au long de l'année, soutiennent la paroisse protestante par leurs dons. C'est grâce à elles, ainsi qu'au travail de nombreux bénévoles, que notre paroisse vit et accomplit sa mission auprès des habitants de Crissier. Elle continue à compter sur votre soutien régulier. D'avance merci pour l'année 2015 qui frappe à nos portes. Meilleurs vœux de Noël et de fin d'année à tous.



Noël des enfants

Samedi
20 décembre

à Montassé



Organisé par la Société de Développement
de Crissier "Trait-d'Union"

Rendez-vous avec le Père Noël au refuge dès 17h15
pour les moins de 10 ans, puis dès 18h30 pour les plus grands,
autour de la fenêtre de l'Avent

Une délicieuse soupe aux pois, de savoureuses châtaignes et le traditionnel vin chaud
réchaufferont les cœurs et les estomacs! Avec la complicité de l'Union féminine de Crissier.



DANS LE CADRE DU PROJET
NATIONAL NÉ POUR LIRE

La bibliothèque communale organise dans ses locaux
un atelier lecture pour les enfants jusqu'à 5 ans.

LE JARDIN DES LIVRES

Mercredi 14 janvier
de 9h15 à 10h15

"Douce neige"



Mamans, papas, grands-parents venez lire, chanter,
écouter, partager un moment de plaisir avec les enfants
autour de livres d'images, à la découverte de la langue et
de l'imaginaire. **C'EST UN TRÉSOR POUR LA VIE!**



Bibliothèque communale de Crissier

Route de Marcolet 39 - bibliotheque@crissier.ch
021 631 96 26 (pendant les heures d'ouverture)



GRAND

LOTO

par abonnements



Vendredi 30 janvier 2015

à la Salle de Spectacles de Chisaz à Crissier

à 20h, on roule! - portes à 18h30

BONS MULTI COMMERCES
(valeur jusqu'à 1000 Francs)

APPAREILS MENAGERS
PANIER GARNIS, VINS, CHARCUTERIE, ...

à la fin du LOTO Tirage Spécial gratuit

Pré-réservation des abonnements
du lundi au vendredi (heures de bureau) tél.: 079 828 53 50

Prix: **40 Francs** pour 25 tours

Organisation : FC CRISSIER Juniors

crissier contact 91 ● Vendredi 19 décembre 2014

10

Parution

■ Crissier Contact paraît 11 fois par an.
Il est distribué «Tous ménages» exclusivement
sur le territoire communal.

■ Si vous ne le recevez pas régulièrement ou
si vous avez des connaissances qui ne le re-
çoivent pas, veuillez vous adresser à votre
facteur habituel ou au bureau de poste.

N°	Remise des textes	Parution
92	9 janvier	30 janvier
93	6 février	27 février

■ Les articles doivent être déposés ou en-
voyés au Greffe Municipal par courriel à
greffe@crissier.ch, pour la date limite figurant
ci-dessus, au plus tard à 16h. Les textes arri-
vant après ce délai ne seront pas pris en consi-
dération.

Impressum

Rédaction: Greffe Municipal, chemin de Chisaz 1
Mise en page: MCC Renens
Impression: Imprimerie Baudat



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C002255